

Communiqué de presse n°17 – 30 juillet 2019

Contact : ligue@auteurs.pro – Site : <https://ligue.auteurs.pro/>

S'ALLIER POUR DÉFENDRE NOS PROFESSIONS

Ce sont trois organisations, La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, le Syndicat national des auteurs et compositeurs et les États généraux de la Bande Dessinée qui ont fondé, aux côtés de nombreux auteurs et autrices, la Ligue des auteurs professionnels. Au-delà de cette alliance initiale, il a paru dès le départ fondamental pour la Ligue d'échanger avec d'autres organisations professionnelles partageant les mêmes objectifs et valeurs de défense des métiers de la création.



Lorsque la **Guilde française des scénaristes** a rejoint la Ligue des auteurs professionnels en tant que membre consultatif, afin de mettre en commun nos informations, le conseil d'administration de la Ligue a pu constater que les auteurs et autrices de l'audiovisuel connaissaient souvent des difficultés similaires à ceux du livre. Ce sont pourtant des secteurs créatifs et des industries très différents et cela laisse à penser que ces problèmes sont systémiques pour toute la création.

En préparant la campagne Extinction Culturelle¹, la Ligue a proposé à de nombreuses autres organisations professionnelles de se joindre à elle. Ensemble, nous avons pu juger de la force que nous pouvions avoir sur certains sujets transversaux. L'arbitrage du haut-commissaire aux retraites en faveur des artistes-auteurs en est le résultat probant².

Aujourd'hui, la Ligue des auteurs professionnels accueille donc chaleureusement trois nouveaux membres consultatifs : l'**adaBD**, **Central Vapeur** et l'**Alliance des agents littéraires français**.

Alors que l'ambitieuse mission Bruno Racine³ visant à repenser le statut des artistes-auteurs de façon prospective est actuellement en cours, il nous paraît plus vital que jamais d'être solidaires et de construire ensemble notre avenir, pour qu'écrire, dessiner, scénariser, traduire reste un métier.

Alors que des questions inédites sur le statut des auteurs et autrices se posent, mettre en commun nos expériences et nos expertises sur les métiers de la création, dans le livre et au-delà, est source d'idées et de solutions. De même, l'implication des agents littéraires, par leurs expertises de négociation et leur connaissance fine des conditions de rémunération et des différents marchés d'exploitation, est un atout qui s'avère aujourd'hui incontournable.

La Ligue des auteurs professionnels se réjouit des futurs travaux qui pourront naître de cette collaboration avec La Guilde Française des scénaristes, l'adaBD, Central Vapeur et l'Alliance des agents littéraires français.

¹ Cf. <http://www.extinction-culturelle.fr/>

² Cf. <https://ligue.auteurs.pro/2019/07/18/reforme-des-retraites-des-preconisations-en-faveur-des-auteurs/>

³ Cf. <https://ligue.auteurs.pro/2019/04/29/mission-ministerielle-1ere-audition/>

LES ORGANISATIONS CONSULTATIVES SE PRÉSENTENT :

AdaBD

Depuis 2000, l'adaBD se propose de pallier au manque d'informations pratiques qui caractérise nos professions. En effet, qu'ils ou qu'elles soient débutant(e)s ou confirmé(e)s, indépendant(e)s ou regroupé(e)s en atelier(s), les auteurs/autrices de bande dessinée se heurtent souvent aux mêmes problématiques et à un manque chronique de réponses à leurs questions. Sur des points administratifs, juridiques et techniques, entre autres, il était impératif que se crée un véritable réseau d'échange de renseignements.

Toujours dans le but d'encourager la communication entre auteurs/autrices, l'adaBD organise ponctuellement des débats sur des sujets professionnels, techniques, juridiques et administratifs.

Site : <https://www.facebook.com/associationdesauteursdeBD/>



Central Vapeur

Depuis 2010, l'association Central Vapeur se consacre à la valorisation et à la diffusion des arts graphiques tels que l'illustration, la bande dessinée et le dessin contemporain. En regroupant les savoir-faire de professionnels rattachés à différents métiers (illustrateurs, graphistes, éditeurs, bibliothécaires, consultants, enseignants, etc.) et d'étudiants, l'association organise de nombreux événements. Central Vapeur propose également un service d'accompagnement destiné aux illustrateurs et autres artistes visuels, ainsi qu'aux jeunes diplômés : Central Vapeur PRO. Un soutien face aux questions d'ordre administratif, social, financier ou juridique.

Site : <https://centralvapeur.org/>



AALF

Créée en mars 2016, l'Alliance des agents littéraires français (Alliance ALF) est un comité du SFAAL (Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires) dédié aux agents littéraires de langue française. Le syndicat accueille les agences et agents d'auteurs et éditeurs dont le siège fiscal est situé en France.

Face à la globalisation des échanges, la multiplication des exploitations possibles d'un texte (édition et co-édition, traduction, adaptation au cinéma et à la télévision, numérique, audio-book, BD...) et la nomadisation des auteurs, ceux-ci sont de plus en plus nombreux à solliciter les agents pour être conseillés et représentés dans les domaines littéraire, juridique, financier et économique. Plusieurs agences ont donc décidé de se regrouper au sein d'un syndicat à partir de mars 2016.

Les missions de la commission, à l'instar du syndicat, sont de fédérer les agents du domaine de l'édition pour une meilleure visibilité de la profession et une représentation optimale de leurs clients dans le but de construire une relation saine entre auteurs et éditeurs, d'assurer un dialogue avec les syndicats d'auteurs, d'éditeurs, de producteurs, ainsi qu'avec les institutions nationales et internationales, de former auteurs et agents sur des questions techniques liées au droit d'auteur et d'assurer une présence internationale accrue des auteurs et éditeurs.

Site : <http://www.sfaal.fr/le-sfaal/aalf/>



La Guilde française des scénaristes

La Guilde Française des Scénaristes a pour vocation de rassembler, protéger, défendre et promouvoir les scénaristes d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques, pour leur permettre d'écrire des récits créatifs et inspirants dans les meilleures conditions de coopération possible.

Créée en 2011, la Guilde Française des Scénaristes est le seul syndicat professionnel dédié uniquement à la défense des intérêts artistiques, contractuels et financiers des scénaristes en France. Pour la Guilde, le savoir-faire du scénariste réside dans sa capacité à structurer de manière originale et créative un récit en séquences transposées en images animées et/ou en sons.

Site : <https://www.guiledesscenaristes.org/>

